



RUDO|LOGIA
pôle compétences déchets

Rapport
annuel
de l'association

2022

Rapport moral

Rapport d'activité

Rapport financier

Extrait des statuts de l'association

Association RUDOLOGIA

* * *

**Association régie par les dispositions
de la loi du 1er juillet 1901 relative
au contrat d'association**

* * *

* * *

S T A T U T S

Préambule

Rudologia est une association nationale née d'une volonté commune de l'ADEME, la Région Franche-Comté, le Conseil général du Jura, la Ville de Lons-le-Saunier et le SYDOM du Jura afin notamment, de réunir l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine des déchets et de les fédérer autour de projets communs et structurants pour la filière, dans une optique de développement durable :

- capitaliser des connaissances techniques, réglementaires et sociologiques,
- diffuser des informations et des connaissances en matière de gestion de déchets,
- valoriser des expériences,
- développer l'offre de formation.

Rudologia se fixe pour ambition d'être la référence pour la maîtrise et la diffusion des connaissances auprès de tous les professionnels du secteur des déchets, et notamment de ceux qui peuvent être en contact avec les citoyens.

ARTICLE 2 - Objet

L'association constitue un Pôle de Compétences sur les Déchets, à vocation nationale et européenne.

Elle a pour but la mise en œuvre de toutes activités d'ordre scientifique, technique, pédagogique et documentaire dans le domaine des déchets et notamment :

- 1) l'animation d'un centre de ressources : lieu de capitalisation d'expériences, de création de documents et de diffusion d'informations,
- 2) la constitution d'une plate-forme d'échanges et de rencontres techniques pour le monde professionnel des déchets,
- 3) la contribution à l'organisation de formations initiales, qualifiantes, continues et professionnelle,
- 4) la contribution à la recherche et au développement dans le domaine de la valorisation des déchets notamment ménagers, agricoles, industriels et des BTP.

Rapport moral et mot du Président



« 20 années au service du secteur et de ses adhérents »

2022 a marqué le 20ème anniversaire de l'association. 100 personnes étaient réunies à Lons-le-Saunier, berceau (et lieu d'implantation actuel) de Rudologia pour célébrer cet événement.

Cette année a également vu l'élection d'un nouveau Bureau appuyé par l'Association des Maires de France. Messieurs Geoffroy, Delhaye, Leconte et Vincent étant respectivement Président, Président délégué, Secrétaire et Trésorier.

Le dynamisme associatif s'est poursuivi avec l'arrivée de 2 nouveaux membres, dans la continuité des adhérents qui nous avaient déjà rejoint en 2021.

La thématique des déchets abandonnés et des dépôts sauvages devient une expertise forte et reconnue de Rudologia, preuve à la fois de notre capacité à anticiper les besoins du secteur et à nous les approprier dans toutes leurs dimensions : juridique, environnementale, scientifique, technique et socio-économique.

L'équipe de salariés continue de s'étoffer avec 8 profils expérimentés (16 années d'expérience en moyenne), ce qui n'est pas de trop compte-tenu des très nombreuses sollicitations que nous recevons.

Enfin, malgré quelques inquiétudes en raison du contexte général (inflation et incertitudes économiques), l'association n'a rencontré aucune difficulté pour équilibrer ses comptes en fin d'année.

Guy GEOFFROY
Président de Rudologia

SOMMAIRE

Rapport d'activité de l'année 2022	6
Pour ses adhérents	6
Groupe de travail « Plans Régionaux de Prévention et de Gestion des Déchets »	6
Licence Professionnelle Gestion et Traitement des Déchets	6
Programme Circul'ère : préparons les métiers à l'économie circulaire	6
Accompagnement de DASTRI pour son programme TOLP	7
Formation des élu(e)s régionaux à l'économie Circulaire	7
Bilan des emplois dans les filières déchets d'éléments d'ameublement ménagers et DEEE	7
Aide au déploiement des nouvelles filières REP	8
Référencement des acteurs du réemploi et de la réutilisation d'équipements électriques et électroniques	8
Support à l'animation du comité de Concertation AMF/CITEO	8
Conception d'un dispositif de formation des points de reprise de la filière PMCB	8
Pour ses partenaires	9
Traitement des données issues de l'enquête ITOM (ADEME)	9
Tarification incitative : Animation du réseau des collectivités et Accompagnement des Directions Régionales de l'ADEME (ADEME, avec Citexia et AJBD)	9
Analyse des Rapports annuels des territoires en CODEC (ADEME Auvergne-Rhône-Alpes)	10
Formations pour les agents du service public de gestion des déchets (CNFPT)	10
Formations à destination d'autres agents du secteur des déchets	10
Bilan technico-économique 2021 des entreprises adhérentes (FNADE)	11
Pour le secteur des déchets	11
Déchets sauvages : ACDÉCHETS - une appli numérique d'aide à la verbalisation !	11
Réemploi, filières REP et déchèteries : créer les conditions de la confiance	11
Rudoflash : bien plus qu'une newsletter	11
Gestion de la plateforme Territeo : « Dites-le-nous une fois »	13
Speedmeetings : Collectivités et Eco-organismes, soyons concis !	13
Panorama des méthodes inspirantes pour caractériser les dépôts sauvages	13
Réseau IDEAL Co : cibler les thématiques d'avenir	14
Réseaux sociaux, une visibilité croissante	14
Apport d'expertise et participation aux événements :	14
Perspectives 2023 et au-delà	17
L'équipe Rudologia en 2022	19
Exposition rétrospective des 20 ans de Rudologia	20
Rapport financier 2022 et budget 2023	21
Annexes	24

Pour ses adhérents

●● Groupe de travail « Plans Régionaux de Prévention et de Gestion des Déchets »



La Loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (Loi NOTRe) prévoit que dans un délai de 18 mois à compter de sa promulgation, les Régions devront avoir approuvé un Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, compétence dont elles avaient déjà la charge pour les déchets dangereux mais auparavant dévolue aux départements pour ce qui concernait les déchets non dangereux et les déchets du BTP.

Ce sont ainsi 13 plans régionaux qui devaient être rédigés et approuvés pour février 2017 mais qui dans les faits pour certaines régions, ont nécessité des travaux jusqu'en 2019. Les filières REP présentant des caractéristiques particulières, les éco-organismes adhérents à Rudologia ont demandé qu'un groupe de travail soit mis en place au sein de l'association. Depuis maintenant 6 ans, le rôle de ce groupe est de **suivre l'avancée des différents Plans, d'apporter aux Régions les contributions dont elles ont besoin et de faciliter les échanges directs entre celles-ci et les éco-organismes**, notamment la transmission d'indicateurs chiffrés.

●● Licence Professionnelle Gestion et Traitement des Déchets



L'objectif commun aux interventions de Rudologia dans cette licence est de former de futurs professionnels capables d'animer des équipes et de proposer des solutions de gestion des déchets tant au niveau de la collecte que du traitement. **Rudologia est intervenue dans la Licence Professionnelle en assurant, entre septembre et décembre, près de 150 heures de cours pour les étudiants de l'année universitaire 2021/2022.** A noter que la dernière enquête menée auprès des anciens diplômés de cette formation a remonté un taux d'emploi de plus de 90% chez les répondants.

●● Programme Circul'ère : préparons les métiers à l'économie circulaire



Initié en avril 2019, en partenariat avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, l'ADEME, Ecomaison et ADIVALOR, le programme « Circul'ère : préparons les métiers à l'économie circulaire » a poursuivi son déploiement en Bourgogne-Franche-Comté : **2022 a été l'année de**

finalisation de la première version du programme, et celle d'une transition vers une autre forme de mobilisation des organismes de formation régionaux. L'ambition du programme est de permettre aux organismes de formation professionnelle de monter en compétence sur les gestes métiers de l'économie circulaire, afin d'accompagner au mieux les lycéens, étudiants et professionnels en formation, vers cette transition en cours.

103 formatrices et formateurs ont ainsi été formés sur les 3 premières années du programme, dont 24 entre janvier et mars 2022. Au vu de l'intérêt manifesté par les organismes de formation, mais de leur difficulté à déployer les formations, Rudologia, la Région Bourgogne-Franche-Comté et l'ADEME ont décidé d'une année supplémentaire pour **mobiliser les organismes de formation de la région sous forme d'appel à manifestation d'intérêt, diffusé à l'ensemble des organismes de formation professionnelles de la région, sans distinction de secteurs d'activité**. 6 structures ont répondu, dont 3 lycées professionnels et 3 organismes de formation privés.

●● Accompagnement de DASTRI pour son programme TOLP



L'éco-organisme DASTRI, chargé de la gestion de la filière de collecte et de traitement des DASRI piquants des particuliers, réunit régulièrement son réseau des partenaires, à la fois pour les informer, les mobiliser en tant qu'acteurs de la filière mais aussi pour recueillir les retours du terrain. **Fin 2022, l'association a ainsi accompagné DASTRI dans l'organisation de plusieurs rencontres régionales « Les Territoires ont la Parole ».**

●● Formation des élu(e)s régionaux à l'économie Circulaire

Dans le cadre d'un Groupe de Travail inter Régions (réunissant des adhérents de Rudologia, mais pas que), et **suite aux élections régionales de juin 2021, un dispositif de formation à l'Economie Circulaire à destination des élu(e)s régionaux a été conçu**. Celui s'appuie sur une première étape d'auto-apprentissage via une plateforme en ligne (type MOOC ou E-learning) qui comprend 3 modules



communs pour comprendre ce qu'est l'économie circulaire et comment la décliner dans les politiques régionales. Ces modules communs sont ensuite complétés par une petite 10aine de très courts exemples de politiques d'économie circulaire appliquées aux différentes compétences régionales : lycées, développement économique, ESS, maritime, formation et enseignement supérieur, aménagement du territoire, etc. Un module propre à chaque Région permet ensuite aux élu(e)s de s'approprier les actions lancées au cours du mandat précédent avant qu'un dernier module leur demande d'exprimer leurs besoins complémentaires de connaissances et de formation. Sur la base de ces besoins exprimés, chaque Région dispose ainsi d'éléments lui permettant de poursuivre la formation des élu(e)s au travers de rencontres thématiques, de témoignages, de visites, etc.

●● Bilan des emplois dans la filière DEEE



Suite à la transposition en droit français des directives Européennes 2002/95/CE et 2002/96/CE et de la directive actualisée D3E 2012/19/UE du 4 juillet 2012, la filière française de collecte et de traitement des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) a officiellement vu le jour le 13 août 2005 pour les déchets d'équipements professionnels et le 15 novembre 2006 pour les déchets d'équipements des ménages. Trois éco-organismes et un organisme coordonnateur ont été agréés par le Ministère en charge de l'Environnement, respectivement, Ecologic, ecosystem, PV cycle (pour les panneaux photovoltaïques) et l'OCAD3E. La mise en place de cette filière a entraîné la création de nombreux emplois et notamment des emplois

d'insertion. Ces emplois ont été créés dans différents domaines : la réutilisation, la collecte et le traitement des DEEE ménagers (GEM F, GEM HF, Ecrans, PAM, Tubes et Lampes, panneaux photovoltaïques). **En 2021 et 2022, les éco-organismes ont souhaité actualiser l'état des lieux des emplois de la filière des DEEE ménagers qui avait déjà été réalisé par Rudologia 2 fois depuis 2010.**

●● Aide au déploiement des nouvelles filières REP

La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC) de février 2020 crée plusieurs nouvelles filières REP en 2022 : articles de sport et de loisirs (ASL), Articles de bricolage et jardinage (ABJ) et jeux & jouets. **Rudologia accompagne son adhérent Ecologic dans le déploiement en déchèteries de deux ces filières : ASL et ABJ thermiques.**



●● Référencement des acteurs du réemploi et de la réutilisation d'équipements électriques et électroniques



La loi AGEC et les propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat ont fixé de nouvelles priorités pour l'allongement de la durée de vie des produits, principalement par leur réemploi et/ou leur réparation. Le Code de l'Environnement prévoit ainsi la constitution de Fonds Réemploi par les éco-organismes afin d'y contribuer, en soutenant les acteurs du réemploi.

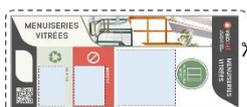
Au 1^{er} janvier 2022, **ecosystem a lancé son Fonds Réemploi qui prévoit un accompagnement opérationnel des acteurs du réemploi de l'ESS au travers de la mise à disposition de gisement d'EEE d'une part et d'un soutien financier par appareil réemployé d'autre part.** Le Code de l'Environnement prévoyant l'accès aux fonds Réemploi sur la base de procédures ouvertes, ecosystem a souhaité s'appuyer sur une plateforme permettant aux acteurs de déposer leur dossier de candidature (dossier comportant un ensemble d'informations et de pièces justificatives). Le référencement se fait grâce à un ensemble de critères non-discriminatoires. Dans le cadre de cette mission qui s'étalera sur plusieurs années, **Rudologia recueille et analyse les dossiers des candidats au référencement.**

●● Support à l'animation du comité de Concertation AMF/CITEO

Rudologia a renforcé son partenariat technique avec l'AMF, en particulier pour la **préparation des réunions du Comité de Concertation Collectivités Locales (CCCL)** de la filière « déchets d'emballages ménagers ». Cet accompagnement a donné lieu en 2022 à 2 réunions du CCCL et 2 lettres d'informations détaillées.



●● Conception d'un dispositif de formation des points de reprise de la filière PMCB



La filière des déchets issus des Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment s'est lancée au 2nd semestre 2023. **Pour anticiper sa mise en place, l'éco-organisme Valobat s'est appuyé sur l'expérience de Rudologia pour concevoir un vaste dispositif** (contenu, stratégie de déploiement, communauté de formateurs, outils de pilotage, etc.) pour former les agents des milliers de points de reprise qui constitueront le maillage de collecte des déchets. Outre les opérateurs exploitants des déchèteries professionnelles et les collectivités, les distributeurs de matériaux sont une des cibles de ce dispositif et vont découvrir un nouveau métier, avec les règles (de tri) et les exigences de traçabilité qui vont avec. La conception de ce dispositif a débuté au dernier trimestre 2022.

●● Révision du dispositif d'éco-modulation de la filière DEEE

En application de la loi AGEC, les éco-organismes de la filière DEEE Ecologic et ecosystem ont été chargés par les pouvoirs publics de proposer un nouveau dispositif de modulation des contributions versées par les metteurs en marché, afin d'encourager les démarches d'éco-conception visant à favoriser la réparabilité des produits mis sur le marché, accroître l'utilisation de matières issues du recyclage, limiter l'utilisation de substances dangereuses et optimiser la recyclabilité des équipements.

Tout au long de l'année 2022, Rudologia a accompagné les éco-organismes réunis au sein de l'OCAD3E en animant pour leur compte des groupes de travail avec les parties prenantes visant à établir des propositions de critères, de primes et de pénalités, de modalités de calculs et de contrôles associés. Ces travaux se poursuivent en 2023.

●● Evaluation de la recyclabilité des équipements électriques et électroniques

Dans de nombreuses filières, la loi AGEC a prévu que de nouvelles informations soient apportées aux consommateurs sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits. Parmi celles-ci, une information sur le niveau de recyclabilité des produits doit ainsi être évaluée par les producteurs sur la base d'une méthodologie harmonisée, dont l'élaboration était confiée aux éco-organismes.

Au second semestre 2022, Rudologia a ainsi accompagné les éco-organismes Ecologic et ecosystem, réunis au sein de l'OCAD3E, dans l'animation de groupes de travail et l'élaboration d'une méthode commune d'évaluation de la recyclabilité des EEE, conforme aux critères établis par la réglementation et adaptée aux spécificités de cette filière. Ces travaux se poursuivent en 2023.

Pour ses partenaires

●● Traitement des données issues de l'enquête ITOM (ADEME)



L'ADEME réalise 2 grandes enquêtes pour maintenir à jour les connaissances en matière de collecte et de traitement des déchets (« Collecte » et « ITOM »). Ces enquêtes ont lieu tous les 2 ans et leurs résultats sont nécessaires à l'élaboration du rapportage à la Commission Européenne. Les données se retrouvent ensuite pour tous les pays via les outils d'Eurostat. L'enquête ITOM 2020 a recueilli les **informations relatives aux installations qui traitent des déchets ménagers (centres de tri, unités d'incinération, installations de stockages, plateformes de compostage, méthaniseurs...)**. Une fois collectées à l'aide de bordereaux d'enquête, les données des installations de traitement doivent être complétées, vérifiées, ajustées avant d'être consolidées sous forme de graphiques ou de tableaux. Chaque filière de traitement comporte plusieurs indicateurs (nombre d'installations, quantités entrantes / sortantes, type et origine des déchets, équipements, etc.) qu'il s'agit alors de calculer, avant de réaliser une analyse de l'évolution du parc et des flux de déchets traités.

L'ADEME a confié à Rudologia le traitement des données recueillies auprès des collectivités et des exploitants d'installations pour dresser le bilan de l'année 2020.

●● Tarification incitative : Animation du réseau des collectivités et Accompagnement des Directions Régionales de l'ADEME (ADEME, avec Citexia et AJBD)

Fin 2019, l'ADEME a confié au groupement CITEXIA, AJBD et Rudologia le soin de structurer et d'animer un réseau de collectivités sur lesquelles la tarification incitative est déjà en place. Ces travaux visent à :

- faciliter les échanges entre les élus et techniciens des collectivités, notamment par l'animation d'outils collaboratifs, l'organisation et l'animation de rencontres du réseau



- apporter des éléments de structuration et de savoir-faire aux membres du réseau, d'une part par la mutualisation des outils déjà disponibles et la construction de leur articulation, et d'autre part, par la production de notes thématiques
- favoriser la capitalisation et la valorisation des retours d'expériences

La mission s'est poursuivie tout au long de l'année 2022 avec l'organisation de nombreuses rencontres (régionales, thématiques et nationales) ainsi que par la construction d'outils pratiques pour les collectivités membres du réseau.

●● Séminaire de préparation de la Semaine européenne de Réduction des déchets (ADEME)

Les séminaires de préparation de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) permettent aux délégations régionales de l'ADEME de réunir les collectivités et associations de la région pour partager les bonnes pratiques de prévention des déchets, en vue de leur labellisation. **En 2022, un séminaire régional a été organisé en Occitanie.**



●● Analyse des Rapports annuels des territoires en CODEC (ADEME Auvergne-Rhône-Alpes)

Un soutien de l'ADEME est proposé aux territoires qui se sont engagés à mettre en œuvre un projet politique intégré concernant la prévention et la gestion des déchets, dans une dynamique d'économie circulaire. Ces territoires sont les lauréats 2014 et 2015 de l'appel à projets « Zéro Déchet, Zéro Gaspillage » (ZDZG) de la ministre en charge de l'environnement ainsi que les « territoires exemplaires » retenus par la Direction Régionale Auvergne-Rhône-Alpes. L'ADEME propose à ces territoires un Contrat d'Objectifs Déchets et Économie Circulaire (CODEC) d'une durée de trois ans visant à développer l'économie circulaire sur le territoire, ainsi que le suivi des impacts sur le territoire. Plusieurs collectivités d'Auvergne-Rhône-Alpes se sont engagées et la Direction Régionale de l'ADEME s'appuie sur Rudologia pour analyser leurs rapports annuels de suivi.

●● Formations pour les agents du service public de gestion des déchets (CNFPT)



Rudologia continue d'intervenir régulièrement pour différentes délégations régionales du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (Normandie, Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val-de-Loire, Pays-de-la-Loire, Grand Est et Hauts de France) afin de former les agents du secteur public. **Au total, ce sont ainsi près de 4 000 heures stagiaires qui ont été assurées dans toute la France.**

●● Formations à destination d'autres agents du secteur des déchets

Rudologia a poursuivi le déploiement d'un vaste dispositif de montée en compétence des agents de déchèterie d'Angers-Loire-Métropole (ALM) dans le cadre de l'évolution de leurs missions au sein des installations (déploiement lancé en 2020). L'objectif est de **professionnaliser les agents de toutes les déchèteries du territoire** dans leur nouveau poste orienté vers l'accueil et le conseil à l'usager, au-delà de la simple gestion des flux entrants en déchèteries.



angers Loire
métropole
communauté urbaine

L'association est également intervenue auprès de différentes structures publiques et privées sur toutes les facettes du panel de son savoir-faire : la prévention, le réemploi en milieu associatif ou dans le service public, la traçabilité, l'observation, les filières de traitement, la Responsabilité Élargie des Producteurs, la gestion des déchets d'activité économique, les dépôts sauvages, la gestion des conflits ou encore le métier d'agent de déchèterie.



●● Bilan technico-économique 2021 des entreprises adhérentes (FNADE)

La Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement est composée de 8 syndicats regroupant les prestataires de services, les constructeurs et les fabricants de matériels qui exercent dans les domaines d'activité suivants : la collecte des déchets ménagers et industriels ; la conception, réalisation et exploitation de centres de traitement ; la construction et la fabrication des équipements et matériels, la dépollution des sols, le nettoyage de voiries et d'infrastructures urbaines ; le conseil, l'assistance à maîtrise d'œuvre et l'ingénierie dans les activités de collecte, de traitement et de valorisation des déchets. **La fédération regroupe 220 entreprises réalisant plus de 9 milliards d'euros de chiffres d'affaires. Elle a confié en 2022 à Rudologia la réalisation du bilan technico-économique de ses entreprises adhérentes et de leurs activités.**



Pour le secteur des déchets

●● Déchets sauvages : ACDÉCHETS - une appli numérique d'aide à la verbalisation !

En 2022, Rudologia, en partenariat avec la Région Ile-de-France, a finalisé l'application **ACDÉCHETS**, un guide d'aide à la verbalisation des déchets et dépôts sauvages à destination des collectivités. L'association a officiellement présenté cet outil lors de l'événement anniversaire de ses 20 ans et il ne cesse depuis de faire parler de lui (en bien, évidemment).



●● Réemploi, filières REP et déchèteries : créer les conditions de la confiance



La Loi AGECE met l'accent sur le réemploi des objets au travers de 2 mesures : la création d'un fond dédié au réemploi à destination des acteurs de l'ESS et l'obligation faite aux collectivités, de prévoir un espace dédié au réemploi dans les déchèteries. Anticipant la nécessaire coopération de chacun sur ce sujet (qui n'est pas nouveau mais dorénavant plus délimité par la loi), Rudologia a lancé en 2021 un Groupe de Travail qui doit poser les bases d'un cadre de confiance entre tous les acteurs concernés par les mesures : Collectivités acteurs de l'ESS et éco-organismes. Le GT réunit l'AMF, Amorce, le CNR, ESS France, le Réseau des Ressourceries, Emmaüs France, ecosystem, Ecologic et EcoMaison. **Les réflexions et échanges étaient en pause en 2022 et repartiront en 2023.**

●● Rudoflash : bien plus qu'une newsletter...

Depuis 2019, le Rudoflash est aussi l'occasion de faire connaître l'expertise de Rudologia. **La Revue de presse mensuelle de Rudologia** (qui a célébré sa 200^{ème} édition en mai 2022) a été consultée par 3 200

RUDO|FLASH

abonnés en 2022 : des techniciens des collectivités et élu(e)s pour l'essentiel (40% des lecteurs), des opérateurs de gestion et des entreprises produisant des déchets (20% des lecteurs), des organismes de recherches et bureaux d'études experts et particuliers (12%), des étudiants (10%), ainsi que des associations (5%)

En réalité bien plus qu'une simple revue de presse, cette lettre d'information joue également le rôle de **veille réglementaire et bibliographique**. Pour réaliser chacune des 11 éditions de 2022, ce sont près d'un millier de sources d'informations qui sont analysées chaque mois : publication des textes législatifs et réglementaires, communiqué de presse, lettres d'information spécialisées par secteur, revues techniques, presse environnementale, médias grand public, réseaux sociaux, etc.

Une récente enquête de satisfaction a permis de mettre en lumière que cet outil était d'utilité professionnelle pour 96% des répondants et que 97% de ceux-ci le recommandent. Enfin, notons que 82% des lecteurs sont français et 18% sont domiciliés dans un autre pays, dont une grande partie en Amérique du Nord, dans les pays scandinaves ou en Asie.

●● Former les élu(e)s locaux sur leurs compétences en matière de déchets et dépôts sauvages



Thème majeur pour les élu(e)s locaux, la question des déchets sauvages. Les décrets finalisant le renforcement des outils réglementaires de lutte contre les dépôts sauvages sont en effet parus fin décembre 2020, dans la continuité des Lois portant création de l'Office Français de la Biodiversité (juillet 2019), Action Publique (décembre 2019) et AGECE (février 2020). Ces mesures législatives et réglementaires entendent

apporter des solutions pour prévenir l'apparition des dépôts, faire cesser les nuisances, alléger les coûts de nettoyage supportés par les acteurs publics, faciliter l'identification des auteurs et bien sûr sanctionner les responsables. Si la question du commissionnement et de l'assermentation des agents publics doit faire l'objet d'une formation spécialisée, les élu(e)s ont tout intérêt à se former eux-aussi sur le large problème des déchets sauvages. C'est pour cela que **Rudologia propose un module de formation d'une demi-journée spécialement à leur attention.**

●● Groupe de travail « Déchets abandonnés et dépôts sauvages »

A l'image de ce que l'association avait mis en place (avec une certaine utilité) il y a près de 7 ans, **un nouveau Groupe de Travail a été ouvert en 2022 à destination des adhérents éco-organismes de l'association.** Un certain nombre d'entre eux sont en effet amenés à agir sur la thématique des déchets sauvages, que ce soit pour ce qui concerne la propreté du quotidien (mégots et emballages) ou encore la problématique des dépôts illégaux. 3 réunions de partage de connaissance et d'appréciation du besoin se sont tenues en 2022 et le GT se poursuit en 2023, avec une extension aux personnes publiques en charge de la propreté et du nettoyage, notamment pour définir collectivement une méthode d'interaction entre les filières REP et ces personnes publiques.

●● Mission 0 déchet abandonné (MODA) : mobiliser à tous les niveaux

Début 2020, l'AMF, Gestes Propres et Rudologia ont partagé 3 constats :

- **Les déchets sauvages impactent la qualité de vie**, il faut donc agir au plus près des citoyens.
- **Un contrat moral doit s'installer entre la collectivité et l'ensemble des acteurs de la ville.** La collectivité informe, facilite en offrant des solutions de propreté, s'engage à nettoyer régulièrement et enfin use de son pouvoir de sanction pour rappeler les règles. Les habitants, commerces, restaurants, entreprises, associations, élèves... respectent le cadre de vie commun, jettent leurs déchets dans les poubelles adéquates et encouragent leur entourage à faire de même, dans l'intérêt de tous.
- Pour instaurer cette dynamique globale à une échelle locale, **l'impulsion doit être politique** et s'appuyer sur une méthode et des outils pratiques à éprouver





En 2022, les travaux ont démarré avec 2 communes de taille moyenne, afin de déployer et tester à leur côté la démarche « MODA ». Une méthode alliant impulsion politique, mobilisation de tous les acteurs, sensibilisation, amélioration des dispositifs de propreté et phases de sanctions. 2 autres communes rejoignent le dispositif en 2023 et une dernière viendra compléter le panel de villes pilotes. Les enseignements tirés de ces 5 communes permettront d'ajuster la méthode pour un déploiement national ensuite.

●● Gestion de la plateforme Territeo : « Dites-le-nous une fois »

Territeo est une plateforme informatique permettant de mutualiser et de simplifier les démarches administratives entre collectivités et éco-organismes selon le principe « Dites-le nous une fois ». Suite à une demande de l'Association des Maires de France en 2017, 7 éco-organismes se sont regroupés pour mettre en place cet outil qui couvre les informations couramment utilisées dans les échanges avec les collectivités (adresse, périmètre intercommunal, représentant légal, déchèteries, etc.). **Rudologia est en charge depuis septembre 2020 de l'administration de la plateforme, de l'accompagnement des collectivités dans sa prise en main et a également pour mission de détecter d'éventuelles fonctions complémentaires au service des collectivités comme des éco-organismes.**



La plateforme administrative des éco-organismes pour les collectivités territoriales

●● Speedmeetings : Collectivités et Eco-organismes, soyons concis !

En 2014, l'Observatoire régional des déchets d'Ile-de-France (ORDIF) a proposé une matinée d'information à destination des collectivités réunissant l'ensemble des éco-organismes qui ont présenté leurs outils et solutions de communication. Cette matinée s'est déroulée à l'image d'un speeddating. Cette formule a été très appréciée, autant par les collectivités que par les éco-organismes qui ont souhaité que ce type d'événement soit organisé dans d'autres régions. Rudologia organise ainsi depuis 2015 ces événements partout en France. **En 2022, Rudologia a organisé 4 speedmeeting qui ont réuni 140 participants** à Rouen, Poitiers (en distanciel), Chalons en Champagne et Marseille. Les éco-organismes ayant participé en 2022 sont Corepile, Citeo, Cyclamed, DASTRI, Ecologic, Ecomaison, ecosystem, Pyréo, Refashion, Screlec et Valdelia. Techniciens ou élu(e)s de collectivités, ont ainsi pu échanger avec les différents éco-organismes, grâce à ce format dynamique liant efficacité et convivialité.



●● Panorama des méthodes inspirantes pour caractériser les dépôts sauvages



Les déchets déposés hors des circuits officiels touchent l'ensemble de la société. Ils ont des impacts tant sur la qualité de vie des habitants que sur l'environnement, et même parfois sur la santé publique. Certains types de déchets comme les déchets dangereux, présentent un risque plus fort pour la santé et l'environnement. La complexité et l'urgence de l'évacuation d'un dépôt vont ainsi énormément dépendre non seulement de la taille de ce dernier, mais aussi de la nature des déchets qui s'y trouvent ou encore de sa localisation. **Avant d'envisager une opération d'évacuation, il est alors indispensable d'estimer précisément ce qu'il y a évacuer, autant pour dimensionner au plus juste les moyens techniques que pour respecter les règles de traitement et protéger la santé des travailleurs qui interviendront.** Constatant un intérêt croissant sur cette étape de caractérisation des

déchets sauvages, et plus particulièrement dans le cas de dépôt d'une certaine taille, **l'association Rudologia a souhaité dresser un panorama des connaissances, des pratiques et des méthodes reconnues, utilisées ou inspirantes.** Lors des travaux d'élaboration du présent panorama, les échanges avec les principaux acteurs concernés par les dépôts sauvages (communes, associations, intercommunalités et services de l'Etat) ont confirmé la nécessité de disposer d'un document dans lequel des méthodes, des outils ou des exemples de pratiques seraient répertoriés. **Ce panorama est à destination de tous les acteurs publics comme privés qui ont la charge de la gestion et de l'entretien des espaces ou qui œuvrent pour l'amélioration du cadre de vie et la protection de l'environnement** : communes, intercommunalités, conseils départementaux, services de l'Etat, gestionnaires d'espaces et parcs naturels, de littoraux, concessionnaires autoroutiers, bureaux d'études, associations de défense de l'environnement, etc.

●● Réseau IDEAL Co : cibler les thématiques d'avenir



IDEAL Co est une société créée par l'Association Réseau IDEAL, avec l'appui de la Caisse des Dépôts et Consignations. Ses activités concernent la mutualisation des connaissances entre collectivités sur l'ensemble de leurs compétences obligatoires et facultatives : environnement, action sociale, aménagement... A ce titre, elle met en place une animation de communautés professionnelles, une assistance personnalisée, des colloques, formations et conférences téléphoniques. Depuis 2016, IDEAL Connaissances s'appuie sur Rudologia à la fois pour intervenir lors de conférences, pour répondre aux sollicitations des membres de ses communautés **et pour contribuer au pilotage de ses 2 réseaux spécialisés Interdéchets et Traitement qui réunissent plus de 5 000 membres.**

●● Réseaux sociaux, une visibilité croissante



Rudologia utilise son compte Twitter comme source d'information pour sa veille mensuelle et pour **informer ses 675 abonnés** plusieurs fois par semaine. A noter une croissance régulière du nombre d'abonnés avec notamment **7% d'augmentation de leur nombre entre 2021 et 2022.**



Nouveau : depuis 2022, l'association publie également régulièrement des informations sur le réseau professionnel LinkedIn. Coïncidence amusante, le nombre d'abonnés à lui aussi atteint le nombre de 675 (véridique) !

●● Apport d'expertise et participation aux événements :

Objet	Date	Lieu
CCES Centre Val-de-Loire	18-janv	Visio
CCES Pays-de-la-Loire	18-janv	Visio
Atelier ADEME "Observation déchets"	19-janv	Visio
Rencontre Alterre BFC / Ascomade	19-janv	Visio
Région CVDL COPIL scénario ZD 2050 visio	21-janv	visio
Entretien CEREQ "Branche du recyclage"	25-janv	Visio
Région Sud - intégrer l'économie circulaire dans le BTP	01-févr	Visio
Citeo - matinée R&D éco-conception	01-févr	Visio
Atelier réflexion observatoire TEO Pays-de-la-Loire	02-févr	Visio
ASCOMADE - Rencontre technique "Limiter les apports de tous les usagers pour mieux gérer les flux en déchèterie"	03-févr	visio
GT Rudologia Plans régionaux	04-févr	Visio
GT Rudologia Déchets sauvages	11-févr	Visio

Objet	Date	Lieu
GT Rudologia inter Régions	14-févr	Visio
Evénement 20 ans Adivalor	03-mars	Paris
Rencontre Région Nouvelle Aquitaine	07-mars	Visio
CCES Région Sud	15-mars	Visio
Idéal Co - Webinaire "Déchets végétaux : comment coopérer entre services et agriculteurs pour réduire et valoriser ?"	15-mars	visio
France Stratégie - Conférence des métiers et des compétences	16-mars	Visio
Webinaire IdéalCo - Temps d'échanges Biodéchets	17-mars	visio
Atelier ADEME "Observation déchets"	18-mars	Visio
Federec - Table ronde Métiers du recyclage	18-mars	Visio
Rencontre adhérents DASTRI / Corepile	18-mars	Jura
Atelier ADEME "Observation déchets"	22-mars	Visio
Lunch Debate "Data Collection on Costs of Littering and (Anti)littering Strategies as a Part of EPR Schemes"	04-avr	Visio
Webinaire Trackdéchets	05-avr	Visio
Comité technique déchets du BTP en Bourgogne-Franche-Comté	11-avr	Dijon
CCES Région Bourgogne-Franche-Comté	13-avr	Besançon
ESS France - la place de l'ESS face aux évolutions de la filière Textile	26-avr	visio
Rencontre Rudologia / AMF	10-mai	Paris
Rencontre SYDOM / Eco-organismes	12-mai	Lons-le-Saunier
COFIL observation DAE en Grand Est	24-mai	Visio
Conférence IdealCO / Ile-de-France / Rudologia sur les dépôts sauvages	02-juin	Visio
Conseil d'Administration d'Alterre Bourgogne-Franche-Comté	03-juin	Visio
GT Rudologia Déchets sauvages	07-juin	Visio
GT Rudologia Plans régionaux	09-juin	Visio
GT "compétences transition écologique en Centre Val-de-Loire"	09-juin	Orléans
L'économie circulaire au service du territoire	09-juin	Lons-le-Saunier
Assemblée générale d'ACR+	09-juin	Bruxelles
Point d'étape Plan plastique en Occitanie	17-juin	Visio
Ile-de-France : Conférence régionale pour l'économie circulaire	21-juin	Visio
Congrès annuel de la FNADE	21-juin	Paris
Rencontre Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Jura	22-juin	Lons-le-Saunier
Atelier "Traçabilité des déchets en Région Sud"	23-juin	Visio
Assemblée Générale de Gestes Propres	23-juin	Paris
Lancement de la filière REP jouets	24-juin	Arinthod
Conseil d'Administration Rudologia	28-juin	Visio
Séminaire interne Rudologia	5 et 6 juil	Saint-Malo
Assemblée Générale Rudologia	08-juil	Paris
Rencontre adhérent Eco-mobilier	11-juil	Visio
Rencontre Rudologia Alons'ZI	10-août	Lons-le-Saunier
Rencontre Rudologia / ODEMA	11-août	Visio
Réunion de Bureau Rudologia	02-sept	Visio
Evénement 20 ans Rudologia	13-sept	Lons-le-Saunier
Journée 3R Nouvelle-Aquitaine	19-sept	Bordeaux

Objet	Date	Lieu
Atelier Région Ile-de-France filières REP	20-sept	Paris
Atelier Vitagora éco-conception des emballages alimentaires	22-sept	Visio
Assises Nationales des Déchets	23-sept	Visio
Bretagne - Conférence régionale des ressources	27-sept	Rennes
Journée régionale du réemploi dans le BTP	29-sept	Besançon
GT réemploi en Centre Val-de-Loire	30-sept	Tavers
Evénement 30 ans CITEO	04-oct	Paris
Rencontre Amorce Rudologia	06-oct	Visio
Entretien Centre Val-de-Loire - métiers et compétences de l'économie circulaire	07-oct	Visio
Comité des partenaires AREC	10-oct	Visio
Journée d'étude Déchets et économie circulaire	11-oct	aris
CCES Pays-de-la-Loire	12-oct	Nantes
Atelier ADEME "Observation déchets"	13-oct	Visio
COFIL observation déchets dangereux en Grand Est	14-oct	Visio
GT Rudologia Déchets sauvages	17-oct	Visio
Conférence IdealCO / Rudologia sur le capital humain dans la gestion des déchets	18-oct	Visio
Journée JNE biodéchets	18-oct	Lons-le-Saunier
Comité technique Adivalor	19-oct	Paris
CCES Grand Est	25-oct	Strasbourg
GT dépôts sauvages Nouvelle Aquitaine	14-nov	Visio
Atelier ADEME "Observation déchets"	17-nov	Visio
GT Rudologia Plans régionaux	17-nov	Visio
COFIL traitement des déchets en Grand Est	18-nov	Visio
Colloque régional Hauts-de-France sur les déchets sauvages	22-nov	Lille
Atelier filières REP en Normandie	23-nov	Visio
Atelier réemploi - Congrès des Maires	24-nov	Paris
Séminaire "Prévention des déchets" au Pays du Mans	24-nov	Le Mans
réunion d'informations Fonds européens et économie circulaire en Centre Val-de-Loire	29-nov	Visio
Groupe de travail EIT pays lédonien	06-déc	Visio
Conseil d'Administration d'Alterre Bourgogne-Franche-Comté	20-déc	Visio

Perspectives 2023 et au-delà...

Référencement des acteurs du réemploi EEE / réutilisation DEEE



Le partenariat démarré fin 2021 avec ecosystem pour **mieux connaître les structures à même de bénéficier du fonds réemploi / réutilisation des équipements électriques et électroniques (EEE) et DEEE** se poursuit tout-au-long de l'année 2023. La plateforme numérique et les procédures de référencement vont par ailleurs évoluer dans le courant de l'été pour mieux s'adapter aux contraintes des candidats.

Accompagnement au déploiement des nouvelles REP



La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC) de février 2020 créé plusieurs nouvelles filières REP en 2022 : articles de sport et de loisirs (ASL), articles de bricolage et de jardin (ABJ), jeux & jouets et Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (PMCB). **Rudologia accompagne en 2023 son adhérent Ecologic dans le déploiement en déchèteries de deux ces filières (ASL et ABJ thermiques)** ainsi que l'éco-organisme Valobat pour la formation des agents des points de reprise de la filière PMCB.



GT « Déchets abandonnés et dépôts sauvages »



Le **Groupe de Travail inter éco-organismes** lancé en 2022 se poursuit et monte en puissance en 2023, avec notamment l'extension programmée du champ des participants pour **y convier les collectivités** en charge du nettoyage et de l'évacuation des dépôts sauvages. L'analyse approfondie de la procédure réglementaire de prise en charge des dépôts illégaux de déchets, sa traduction opérationnelle (en cohérence avec d'autres procédures et outils préexistants le cas échéant) et des tests de mise en œuvre sont notamment dans le plan de travail 2023.

Gestion de la plateforme collectivités / éco-organismes TERRITEO

Le Groupement d'Intérêt Economique regroupant les éco-organismes porteurs de Territeo a **renouvelé sa confiance en Rudologia pour la gestion de la plateforme et la relation avec les collectivités utilisatrices**. Anticipée de longue date, l'arrivée de nouvelles filières REP d'ici à 2025 va démultiplier les conventions et échanges d'informations entre collectivités et éco-organismes. Territeo évolue en conséquence en 2023 pour diminuer au maximum les saisies administratives pour les collectivités.

La Rudothèque : Centre numérique de connaissances et de ressources sur les déchets

Depuis sa création en 2002, Rudologia n'a cessé de capitaliser des connaissances ainsi que des références bibliographiques. C'était de fait l'une de ses missions statutaires. Celle-ci s'est longtemps traduite par la gestion d'un centre de ressources documentaires regroupant principalement des ouvrages papiers à une époque où les usages du numérique n'étaient pas autant développés qu'aujourd'hui. 15 ans plus tard, le constat est que Rudologia dispose encore de tous ces ouvrages, soit numérisés, soit archivés, mais dispose également de tous les documents numériques (ou livres) traitant de la thématique déchets qui ont été produits. **Cette masse de connaissances s'enrichit chaque mois grâce à la veille établie en vue de la réalisation du Rudoflash qui a passé le cap symbolique des 200 éditions numériques.**

Rudologia dispose donc non seulement des références de toutes ces publications, mais aussi et surtout d'une base de données numériques de celles-ci. Moyennant un travail de réorganisation, d'évolution des procédures de travail et d'adaptation des outils informatiques, Rudologia était assez facilement en mesure de capitaliser sur son savoir-faire en matière de veille. Cela lui permet de réaliser à la fois son Rudoflash, mais aussi d'alimenter un centre numérique de ressources en documents méritant d'être partagé. Ce centre numérique de ressources est en outre l'occasion pour Rudologia de reprendre ses activités de veille (et de référencement) en matière de publications universitaires sur la thématique déchets.

Cette « Rudothèque » a été ouverte au grand public en octobre 2018 et est accessible gratuitement en ligne à tous (www.rudothèque.fr). Constituée de 6 modules (Connaissances de base, Réglementation, Bibliothèque, Vidéos pédagogiques, Evoluer dans le secteur, Emplois et métiers), elle a pour mission de guider les professionnels du secteur dans leurs recherches d'informations.

En décembre 2020, seul reste le dernier module « Bibliothèque » à ouvrir au public, Rudologia étant encore en cours de migration des données vers ces nouveaux outils. A terme, la Rudothèque sera dotée d'un moteur de recherche et d'un système de contrôle des liens inactifs pour éviter de multiplier des documents numériques qui existent ailleurs et réorienter automatiquement vers les bonnes nouvelles pages web en cas de changement d'adresse.



L'équipe Rudologia en 2022



Julien Bouzenot
Directeur

- Politiques publiques / Service public
- Filières REP
- Traitement des déchets
- Economie et fiscalité
- Déchets de construction
- Transport déchets dangereux
- Statistiques et observation



Thomas Lacoste
Assistant de direction

- Indicateurs sociaux du secteur déchets
- Outils de collecte et traitement données
- Référent événementiel
- Support informatique
- Accueil et gestion des prestataires



Yannick Matter
Référent universitaire

- Formations Universitaires et déchets / environnement
- Chimie organique
- Veille pédagogique



Thomas Van Nieuwenhuysse
Chargé de mission formations et études

- DEEE / Batteries / P&A
- Réemploi (hors bâtiment)
- Déchets d'activité économique
- Eco-conception
- Emballages
- Recyclage matériaux



Anne Lacroix
Cheffe de projet

- Economie Circulaire
- Acteurs de la formation
- Ameublement
- Gaspillage alimentaire
- Traitement des biodéchets



Emmanuel Rafin
Chargé de mission formations et études

- Collecte des déchets et déchèteries
- Sécurité
- Gprox biodéchets
- Tarification Incitative
- Relation à l'usager
- DASRI



Aude Cartoux
Chargée de mission formations et études

- Réemploi
- Service public et collectivités
- Prévention des déchets



Claire Neau
Chargée de mission formations et études

- Déchets sauvages
- Collectivités territoriales
- Formation élu(e)s
- Communication

Rapport financier 2022 et budget 2023

2022, la barre des 600k€ de recette franchise (temporairement)

Du côté des recettes, le poste « *Subventions* » a connu une légère baisse par rapport à l'année précédente en raison de l'arrêt d'une aide sur salaire de l'Etat pour l'embauche d'une jeune salariée à l'issue du stage qu'elle a effectué au sein de la structure. Le poste « *Adhésions* » affiche quant à lui une petite augmentation grâce à l'arrivée durant l'année de 3 nouveaux adhérents (la Région Bourgogne Franche-Comté, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'éco-organisme Alcome). Enfin, les postes « *Conventions adhérents* » et « *Convention autres partenaires* » sont **en hausse de près de 50% chacun par rapport à 2021** en raison principalement d'une nette reprise de l'activité d'organisation de rencontres techniques et de formations.

Du côté des dépenses, le poste « *Salaires et charges associées* » a augmenté de 11% par rapport à 2021. Cette hausse s'explique par le remplacement d'un profil junior par une personne plus expérimentée ainsi que par la hausse des salaires de l'ensemble de l'équipe et le versement de primes. Les « *Charges de fonctionnement* » ont connu une hausse de 32% par rapport à 2021, en raison de la reprise de l'activité et donc des déplacements des salariés. S'y ajoute en outre l'autofinancement de l'événement anniversaire célébrant les 20 ans de l'association (pour un montant de 15k€).

DEPENSES		RECETTES	
Salaires et charges <i>+11%</i>	398 135 €	Subventions <i>-9%</i>	42 000 €
Charge de fonctionnement <i>+32%</i>	136 660	Adhésions <i>+7%</i>	36 040 €
Dotations aux amortissements <i>+22%</i>	3 495 €	Conventions adhérents <i>+49%</i>	238 602 €
<i>Autres dépenses</i>		Conventions autres partenaires <i>+48%</i>	315 490 €
Impôts et taxes <i>+32%</i>	9 584 €	Autres recettes et produits	
Pertes sur créances <i>x 4,4</i>	19 026 €	En-cours projets N / N-1	- 56 369 €
		Levée provision pour risque	12 000 €
		Reprise sur créance	11 945 €
		Transfert de charges	272 €
		Résultats exceptionnels	124 €
TOTAL	566 900 €	TOTAL	600 104 €

Remarque : les évolutions sont calculées par rapport aux comptes arrêtés 2021

Le résultat financier de l'année 2023 s'établit à 33 204 € mais comprend 2 recettes exceptionnelles dont le cumul atteint 30k€ : une reprise de provision pour risque passée dans les comptes 2020 (pour un montant de 12k€) et une recette constatée d'avance (pour un montant de 18 k€) qui sera nécessaire au financement d'une mission ayant pris du retard.

Budget 2023 : tous les voyants au vert !

Du côté des **recettes**, le poste « *Subventions* » demeure inchangé par rapport à 2022 tandis que le poste « *Adhésions* » devrait progresser de près d'environ 5% avec l'arrivée de 2 nouveaux adhérents. Le poste « *Convention avec adhérents* » augmente de 37% du fait de l'accompagnement réalisé par Rudologia pour le déploiement des nouvelles filières REP (dont celle des Produits et Matériaux de Construction), l'administration de la plateforme Territeo et le référencement des acteurs du réemploi EEE / réutilisation EEE. Les « *Conventions avec les autres partenaires* », devraient quant à elles baisser de 28%, notamment en raison de diminution des travaux confiés par l'ADEME.

Du côté des dépenses, le poste « *Salaires et charges* » progresse de 4% par rapport à 2022, en raison de la programmation d'une augmentation des salaires pour répondre à l'inflation. Les « *Charges de fonctionnement* » augmentent quant à elles de 3%, principalement du fait d'une hausse très inhabituelle du recours à la sous-traitance. Enfin, le poste « *Taxes et impôts* » affiche une progression de 43% par rapport au budget 2022, pour atteindre le montant de 10k€ qui est celui constaté au moment de l'arrêt des comptes 2022.

DEPENSES		RECETTES	
Salaires et charges	416 500 €	Subventions	42 000 €
Charge de fonctionnement	145 000 €	Adhésions	39 000 €
Dotations aux amortissements	3 500 €	Conventions adhérents	324 000 €
Taxes et impôts	10 000 €	Conventions autres partenaires	170 000 €
TOTAL	575 000 €	TOTAL	575 000 €

Le budget 2023 s'équilibre à 575k€, soit une progression de 5% comparé à l'année 2022.

Le bureau de l'association en 2022



Guy GEOFFROY
Président de Rudologia



Eric DELHAYE
Président délégué



Philippe VINCENT
Trésorier ayant
délégation de
signature



Johann LECONTE
Secrétaire



Jacques PELISSARD
Président d'honneur de
Rudologia

Le bureau est soutenu dans ces travaux par **10 autres administrateurs issus de différents collèges** : élus et collectivités (dont Régions), membres fondateurs, universités et organismes de recherche, opérateurs et éco-organismes.

Les membres et institutions fondatrices



La ville de Lons-le-Saunier



Le SYDOM du Jura



Le département du Jura



L'ADEME



L'ancienne Région Franche-Comté

Les adhérents en 2022



Les mandats de Rudologia

●● Association Alterre Bourgogne-Franche-Comté



Rudologia est adhérente à Alterre Bourgogne-Franche-Comté, association qui a pour ambition de contribuer, à l'échelle de la région, à une transformation qualitative des relations entre les hommes, et entre les hommes et leur environnement, vers un développement soutenable. L'agence a comme objectifs d'améliorer la connaissance, de construire une culture commune, de favoriser la mise en pratique du développement durable et de repérer les enjeux de demain. Ses domaines de compétences sont l'observation, l'animation de réseaux et la

coordination d'acteurs, l'appui méthodologique à l'élaboration de politiques locales et régionales, l'éducation à l'environnement et au développement soutenable ainsi que l'information-sensibilisation. Les secteurs prioritaires de son action sont la biodiversité, l'énergie, climat, gaz à effet de serre, l'adaptation au changement climatique, l'eau, les déchets, l'écologie territoriale, la santé-environnement ainsi que les démarches territoriales de développement durable. **Depuis 2018, Rudologia est membre du bureau d'Alterre**, aux côtés de la Métropole de Dijon, de la Région Bourgogne-Franche-Comté, du Conseil Départemental de l'Yonne, de l'ADEME, de la DREAL, du CESER, de la chambre d'agriculture, du conservatoire des espaces naturels et du PNR du Morvan.

●● Association TEO Pays-de-la-Loire



Créé en janvier 2018, l'association TEO est l'observatoire ligérien de la transition énergétique et écologique. La création de cette structure fait suite à 3 ans d'activité du Dispositif Régional d'Observation Partagé de l'Énergie et du Climat (DROPEC). Ce dernier formalisait, par une gouvernance commune, la mutualisation de moyens humains de la DREAL, de la Région des Pays de la Loire, de l'ADEME et d'Air Pays de la Loire sur l'observation. TEO a pour objet de doter les Pays de la Loire d'un

dispositif d'observation et de suivi des actions menées dans la région en matière de maîtrise de l'énergie, de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de développement des énergies renouvelables et d'adaptation au changement climatique et d'autre part en matière de prévention et de gestion des déchets et d'économie circulaire au travers de données et d'indicateurs. Historiquement sur les thématiques Énergie & Climat, le périmètre de l'observatoire s'est élargi aux thématiques Déchets & Ressources depuis 2021.

Depuis 2022, Rudologia est adhérent et administrateur de TEO.

●● Association Gestes Propres



Depuis 1971, l'association Gestes Propres (anciennement Vacances Propres) lutte contre les déchets sauvages et marins en mobilisant toutes les parties prenantes (citoyens, entreprises, éco-organismes, collectivités territoriales, gestionnaires d'espaces naturels, gouvernement, associations...) pour agir contre ce fléau. Un collectif traduit dans la gouvernance de l'association. Elle

s'entoure également de parrains qui, tels que @Ludovicf_off, savent sensibiliser le grand public avec engagement et conviction. Le dispositif de GESTES PROPRES permet une action globale et coordonnée, composée de campagnes nationales de communication, de programmes de sensibilisation terrain et d'outils opérationnels proposés aux collectivités territoriales, aux entreprises engagées et à des associations. L'objectif : inciter les Français à bien jeter leurs déchets lorsqu'ils sont hors domicile et à les trier. **Une adhésion croisée existe depuis 2021 entre les associations Rudologia et Gestes Propres qui collaborent notamment dans le cadre de la Mission 0 Déchet Abandonné (M0DA).**

RUDO|LOGIA
pôle compétences déchets

20 ans
de ressources

DE LA RUDOLOGIE VERS
L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



www.rudologia.fr



03 84 86 15 80



contact@rudologia.fr

Revue de presse et veille réglementaire gratuite ➔ www.rudoflash.fr



Rudologia - Pôle compétences Déchets/Solid Waste resource center



@AssoRudologia

Créé en 2002 sous l'impulsion de l'Association des Maires de France, de la ville de Lons-le-Saunier et avec le soutien du Ministère chargé de l'environnement, l'association est reconnue pour ses travaux d'accompagnement des collectivités, des opérateurs de gestion de déchets et des éco-organismes.

Le nom "Rudologia" est inspirée du mot rudologie, discipline scientifique qui consiste en l'étude des déchets (leur origine, leur conséquence, leur solution de gestion, etc.).

A sa connaissance des politiques publiques, de la prévention ou encore des filières de recyclage et de traitement des déchets s'ajoute une spécialisation autour des métiers, compétences et emplois du secteur. Depuis 2018, la formation à l'économie circulaire est une compétence supplémentaire de l'association.

Aujourd'hui Rudologia compte une trentaine d'adhérents : associations d'élus, fédérations et syndicats professionnels, Régions, associations, collectivités locales et éco-organismes.